

D'une langue à l'universel La France et la francophonie

Jean-Pierre Colin

Volume 16, Number 1, 1997

Prismes nationaux de la francophonie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/040054ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/040054ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (print)

1703-8480 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Colin, J.-P. (1997). D'une langue à l'universel : la France et la francophonie. *Politique et Sociétés*, 16(1), 139–153. <https://doi.org/10.7202/040054ar>

Article abstract

While the Francophonie was not a French idea, it became the horizon of a country that contributed to the construction of a democratic Europe only by defending its identity. The latter makes sense only in a dialogue that embraces and cultivates linguistic diversity. Thanks to history and geography, the destiny of the French language can be found today among the great issues and debates of civilisation.

D'UNE LANGUE À L'UNIVERSEL

Jean-Pierre Colin
Université de Reims

LA FRANCOPHONIE ET LA FRANCE

La francophonie n'aura pas été une idée française. Ce sont des hommes venus de loin qui en ont eu l'initiative, à commencer par le créateur du concept, Léopold Sédar Senghor; des hommes qui ont trouvé en eux l'énergie pour en dessiner l'espace et en faire un projet politique : au Québec, Daniel Johnson ou Jean Lesage; en Afrique, Habib Bourguiba ou Hamani Diori; et même beaucoup plus tard, en Extrême-Orient, Vô Nguyễn Giap, général vietnamien francophile et... paradoxal vainqueur de Dien Bien Phu.

C'est peu dire que de parler des hésitations françaises: le gouvernement de Paris a été longtemps frappé de paralysie dans ce domaine, craignant sans doute les accusations de néo-impérialisme, mesurant la méfiance que peut inspirer le thème à l'échelle internationale, même en Europe, s'engourdissant finalement dans la frilosité de la classe politique.

Héritier, sous bénéfice d'inventaire, d'un empire, le général de Gaulle avait de la peine à imaginer un ensemble né de la culture française et de ses métissages dont l'ancienne métropole ne serait pas le centre exclusif de décision et de rencontre. Plus tard, épris de mondialisme et volontiers anglomane, Valéry Giscard d'Estaing tournera le dos, en quelque sorte, à une politique francophone volontariste. C'est seulement sous François Mitterrand qu'un véritable changement se produira, la priorité désormais accordée à la francophonie ayant enfin ses prolongements institutionnels.

Pour autant, la francophonie n'a pas encore vraiment trouvé ses marques au sein des formations gouvernementales, étant tantôt dotée d'un secrétariat d'État autonome, tantôt rattachée aux Affaires étrangères, ou encore unie à la Culture, les services qui dépendent

Jean-Pierre Colin, Université de Reims, Centre d'Études des Relations internationales, Faculté de Droit et de Science politique, 57-bis, rue Pierre Taittinger, 51096 Reims Cedex, France.

d'elle étant eux-mêmes susceptibles de varier d'un cas d'espèce à l'autre.

Ces virevoltes se poursuivent: alors que Jacques Toubon était ministre de la Culture et de la Francophonie sous le gouvernement d'Édouard Balladur, au sein duquel il occupait un rang élevé, un nouveau secrétariat d'État à la francophonie a été créé en 1995; il est rattaché aux Affaires étrangères et c'est la Réunionnaise, Margie Sudre, qui en a eu la charge.

On connaît par ailleurs les institutions françaises de la francophonie, le Haut Conseil créé en 1984, organisme singulier puisque, chargé de conseiller le président de la République, il est composé en majorité de personnalités étrangères venant de plus de vingt pays; le Conseil supérieur de la langue française créé en 1989 et chargé d'étudier les questions relatives à l'évolution et à la diffusion du français, avec essentiellement un pouvoir de proposition et de recommandation; la Délégation générale à la langue française, créée en 1989, pour succéder à un Commissariat général, lui-même créé en 1984 en même temps que le Haut Conseil et dont la dénomination n'avait pas rencontré l'unanimité en raison de ses connotations policières. Ces changements perpétuels ne semblent pas terminés, puisqu'en avril 1995 la Délégation générale, jusque-là rattachée au premier ministre - même quand le ministre de la Culture était aussi celui de la francophonie - a été détachée de la Primature et dépend désormais du ministre de la Culture¹. Rien de tout cela ne signifie vraiment quelque chose de précis: c'est plutôt l'administration qui se pince indéfiniment les bras pour se convaincre d'exister, le dernier changement correspondant par exemple à la volonté de Matignon de se débarrasser de toute une série de comités, jugés jusque-là assez importants pour être présidés ou contrôlés par le premier ministre, estimés aujourd'hui encombrants pour un homme et un cabinet investis des principales responsabilités gouvernementales - jusqu'au moment où, à la faveur d'un nouveau mouvement de chaises musicales propre à la caste énarquique, on estimera qu'il faut revenir à la case départ. Le choix des hommes

¹ *Le Monde* en date du 27 mars 1996 relève que la Délégation générale étant désormais sous la tutelle de la rue de Valois, le Conseil supérieur de la langue française continue à dépendre de Matignon « contre toute logique » (Jean-Pierre Peroncel-Hugoz, p. 28). Le ministre de la Culture, Philippe Douste-Blazy a, par ailleurs, indiqué son intention de créer un « Observatoire national de la langue » qui serait dirigé par le romancier Yves Berger; de prendre un nouveau décret sur la terminologie qui remplacerait celui de 1986 afin que les néologismes soient plus rapidement à la disposition du public, y compris sur Internet; de doter enfin chaque région de France d'un conseiller pour le français.

Résumé. Si la francophonie n'a pas été une idée française, elle est devenue l'horizon d'un pays qui ne contribuera à la construction d'une Europe démocratique qu'en défendant son identité. Cette dernière n'a de sens que dans la perspective d'un dialogue où la diversité linguistique continuera d'être cultivée à travers le monde. De par l'histoire et la géographie, la langue française a pourtant un destin où s'inscrivent aujourd'hui des enjeux de civilisation à l'échelle universelle.

Abstract. While the Francophonie was not a French idea, it became the horizon of a country that contributed to the construction of a democratic Europe only by defending its identity. The latter makes sense only in a dialogue that embraces and cultivates linguistic diversity. Thanks to history and geography, the destiny of the French language can be found today among the great issues and debates of civilisation..

traduit également l'hésitation politique, d'un commissaire prestigieux tel que Philippe de Saint Robert, écrivain de grande renommée, à une déléguée générale aujourd'hui, par exemple, pure fonctionnaire.

Alors que les Affaires européennes sont depuis longtemps autonomes au sein du gouvernement et qu'elles relèvent sans exception d'hommes politiques de premier plan jouissant d'une grande influence, la francophonie reste ainsi le parent pauvre de l'action gouvernementale² - ce qui ne laisse désormais d'être paradoxal. C'est qu'en effet les organismes internationaux de la francophonie ont hissé cette dernière au plus haut niveau, avec depuis 1986 la Conférence des chefs d'État et de gouvernement ayant en commun l'usage du français - autrement dit les sommets francophones, réunis à Paris (1986), à Québec (1987), à Dakar (1989), à Paris de nouveau, le sommet dit de Chaillot (1991), à Maurice (1993), à Cotonou (1995) et à Hanoi (1997), la décision ayant été prise à Cotonou de créer un poste de secrétaire général de la francophonie - à quoi s'ajoutent d'autres institutions importantes telles que les Conférences des ministres des pays ayant en commun l'usage du français et l'Agence de coopération culturelle et technique dont la création remonte à 1970.

Du point de vue français, les problèmes, il est vrai, sont complexes et l'action francophone est toujours susceptible

² Les dernières nouvelles ne sont pas rassurantes. Dans le cadre du redéploiement budgétaire, les crédits de l'action culturelle extérieure ont été amputés de 15 % en 1996, sans préjudice des limitations budgétaires envisagées en 1997. Le projet d'un département de la Bibliothèque nationale de France voué à réunir et à présenter tout ce qui se publie en français hors de France, élaboré par Dominique Jamet serait abandonné, la Bibliothèque du Congrès à Washington étant actuellement la seule dans le monde à collecter tout ce qui se publie en français (voir *Le Monde*, 27 mars 1996).

d'interférer, plus ou moins heureusement, avec l'action diplomatique ordinaire. Sous le septennat de Giscard d'Estaing, la réunion d'un sommet francophone, suggérée par Senghor en 1975, avait été envisagée, mais le projet avait été abandonné, entre autres raisons du fait d'un désaccord sérieux entre le gouvernement du Canada et celui du Québec, à propos de la participation autonome de ce dernier au sommet³. La politique africaine de la France, périodiquement révisée lors des sommets franco-africains, ne s'inscrit pas nécessairement elle-même dans l'optique francophone proprement dite. Les relations avec l'Algérie, si vitales à bien des égards pour la France, ont plutôt souffert de la francophonie dans la mesure où Alger se tenait volontairement à l'écart, dans une attitude offensive procédant de la dénonciation du néo-colonialisme culturel et linguistique. On pourrait multiplier les exemples de carrefours dangereux entre l'action francophone et la diplomatie traditionnelle. Le rattachement de la francophonie au Quai d'Orsay, comme c'est le cas actuellement, n'est sûrement pas un indice favorable à une action énergique en ce domaine.

Cette ambivalence des relations de la France avec une idée, une réalité, un monde qu'elle a contribué à engendrer est au cœur d'une problématique complexe dont les tenants et les aboutissants s'inscrivent dans la perspective d'un avenir incertain où se joueront des destins entrecroisés sur un tapis brûlant.

LE CROISEMENT DES LANGUES AU XXI^e SIÈCLE

Dans un monde ouvert à une communication limitée, voisine à l'échelle de groupes humains relativement peu nombreux, les langues vivantes étaient quasi innombrables et aussi riches les unes que les autres. Allant des langues populaires aux langues de cour, utilisées du Burundi à la Corée, ou de la Sibérie à l'Amérique précolombienne, comprenant complexités grammaticales ou syntaxiques, richesse de vocabulaire et tournures idiomatiques, elles constituaient un paysage humain presque infini dont un homme seul, y compris l'explorateur le plus hardi, n'aurait jamais pu avoir une idée au cours de sa vie. Ce patrimoine, plus précieux encore que celui des gènes ou des espèces vivantes, est resté longtemps secret, réservé au regard des dieux lares, témoignage innocent de l'universalité humaine. L'apogée linguistique remonterait à quinze mille ans en arrière, alors qu'une population humaine cinq cents fois moins importante qu'aujourd'hui - environ dix millions de personnes - parlait environ dix mille langues...

³ Voir Xavier Deniau, *La francophonie*, coll. Que sais-je?, P.U.F., Paris, 1995, p. 63.

Beaucoup de ces dialectes ont commencé à disparaître très tôt, dès l'apparition de l'agriculture et la sédentarisation, mais c'est surtout depuis le XVI^e siècle, avec le début de la mondialisation, que quelques générations auront suffi à bouleverser la composition, comme par un passage brutal de l'essence intime de chaque peuple, si faible fût-il en nombre, à l'existence sur une scène tragique où le plus fort impose aisément sa loi. De toutes ces langues vernaculaires, beaucoup ont donc disparu qui n'étaient parlées que par un très petit nombre de gens, parfois quelques centaines de personnes; plusieurs autres sont menacées: six mille langues sont encore parlées actuellement à travers le monde, dont près de deux mille par moins de mille personnes chacune, celles qui risquent de disparaître à très court terme, en Éthiopie par exemple avec quatre-vingt dix langues recensées, ou en Papouasie-Nouvelle-Guinée avec plus de cent langues encore préservées⁴.

Or ces langues ne constituent pas seulement un mode d'expression et de communication. Chacune est unique et elle est « le dépositaire de l'accumulation des pensées et des expériences d'un peuple, de ses métaphores et de ses connaissances spécialisées, de ses expériences propres qui se sont développées au cours de tant de vies depuis la préhistoire »⁵. Chaque fois que meurt une langue, un peu de beauté s'en va et sans doute autre chose encore que nous ne connaissons jamais.

Il n'est pas exagéré d'avancer que, par elle même, la politique est l'ennemie de la diversité linguistique: dès qu'un pouvoir s'organise, il vise à imposer une langue véhiculaire unique qui lui permette de se faire comprendre de tous ses sujets et en même temps de connaître les pensées de chacun d'entre eux, les sondages modernes ayant seulement remplacé, avec plus ou moins de succès, les espions du roi. L'État-Nation à la française en est un exemple classique avec l'étouffement délibéré, pendant des siècles, des langues régionales au profit d'un véhicule linguistique sévèrement contrôlé d'en haut dans son évolution. Aujourd'hui c'est le continent chinois, longtemps unifié par la seule écriture idéogrammatique, qui est soumis à une volonté politique d'imposer le mandarin, le putonghua, l'ancienne langue de cour, déjà imposée aux fonctionnaires de l'ancien Empire depuis des siècles. Instrument du pouvoir politique dans le cadre d'un État ou d'un empire, une langue unique surveillée et constamment adaptée est en même temps un levier du développement économique

⁴ Voir *Courrier International*, no 276 (15 au 21/02/96). Supplément: « 2000 langues en péril ».

⁵ *Courrier International*, *op.cit.* avec des citations des linguistes Moseley, Woodfied, Krauss et Pagel.

et social. On le voit mieux que jamais à notre époque où les principales langues véhiculaires ne peuvent espérer survivre que par un constant effort d'adaptation à l'évolution scientifique et technologique, le français ayant failli rater le coche, sauvé par les initiatives québécoises, désormais maintenu à flot grâce aux travaux d'une Délégation générale qui crée littéralement des milliers de termes nouveaux chaque années.

À ce stade, où quelques langues seulement peuvent prétendre à un statut de véhicule important, se profile l'idée, le modèle ou le spectre d'une langue unique. Après tout, sur un marché mondial parfaitement transparent dans son offre et dans sa demande instantanément prises en considération grâce à une communication universelle, avec, un jour sans doute, une monnaie unique gérée par une banque mondiale dont nous connaissons la préfiguration, peut-on vraiment éviter qu'une langue universelle ne serve à tous les producteurs-consommateurs - à quoi se ramène l'homme contemporain? Ne sommes-nous d'ailleurs pas déjà dans ce cas de figure, avec une domination de l'anglais, qui depuis l'entrée de nouveaux États au sein de l'Union européenne, s'est imposé sans vergogne au sein des communautés⁶ ?

Bien entendu, la question n'est pas aussi innocente qu'elle peut en avoir l'air. Certes, les rapports de la langue dans laquelle on exprime sa pensée ont fait l'objet de vifs débats sur le plan scientifique, et il serait dangereux d'aller trop loin dans une voie incertaine. Le cerveau humain a de grandes facultés d'adaptation et de grands esprits obligés de s'exiler ont poursuivi leur œuvre littéraire ou scientifique dans une langue qui leur était jusque-là étrangère. Néanmoins, et à l'inverse, il serait à notre avis tout aussi excessif de nier l'influence du langage sur le mode de pensée. Il ne s'agit pas

⁶ La question des langues a toujours revêtu beaucoup d'importance au sein des Communautés européennes. Le Traité de Paris instituant la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) avait, en 1950, été rédigé dans la seule langue française, alors que les traités de Rome feront foi, en 1957, dans les quatre langues officielles du Marché commun, le français, l'allemand, l'italien et le néerlandais - à quoi se sont ajoutés depuis l'anglais, l'espagnol, le portugais, le grec, le suédois, le danois et le finlandais (langue échappant au cercle indo-européen). Au seuil de son ouverture à de nouveaux pays en Europe centrale et orientale, l'union atteint une limite extrême, difficile à dépasser. Dans les faits, la situation est déjà très différente: dans les relations entre les agents de la Commission de Bruxelles, depuis vingt ans, le français est tombé à 22 % pour l'oral - contre 32 % pour l'anglais, et surtout à 6 % pour l'écrit contre 59 % pour l'anglais. La proposition du gouvernement français de faire prévaloir deux langues de travail - et deux seulement- au lieu de multiplier quasiment à l'infini traductions et photocopies - s'est heurtée à l'opposition des petits pays, la Suède, le Danemark, la Grèce, soucieux avant tout de préserver la présence administrative de leurs langues, même si leurs fonctionnaires travaillent en fait, et avant tout, en anglais.

d'aller jusqu'aux conceptions de certains linguistes, Edward Sapir ou Benjamin Lee Whorf aux États-Unis par exemple, qui naguère estimaient que la langue déterminait le mode de pensée des individus: si les Amérindiens n'avaient pas la conception du temps, c'est que celui-ci était absent de leurs langues. En revanche, une langue est aussi une culture et, dès le moment où je ne traite pas d'un problème purement technique, je suis imprégné de la culture de ma langue, ou de mes langues. Si je parle de la guerre ou de la paix, mes références, les métaphores qui me viennent à l'esprit, les expériences auxquelles je pense plus ou moins consciemment, ne seront pas les mêmes en français, en russe et *a fortiori* en japonais et en chinois. Il ne fait guère de doute que le recours à une langue étrangère qui se substitue à la langue maternelle du locuteur, ne transforme en profondeur la perception, l'analyse et, en définitive, la réflexion de ce locuteur, inscrit *nolens volens* dans un nouveau processus d'identification, non à son milieu d'origine, mais à une masse d'individus qu'il est incapable de situer aussi bien dans le temps que dans l'espace.

De surcroît, il s'agit probablement là d'une illusion. Universelle, offerte à tous, une langue n'est guère plus qu'un miroir aux alouettes. Systématiquement déformée, appauvrie dans ses tournures comme dans son vocabulaire, elle cesse rapidement d'être elle-même jusque dans ses aires d'origine. Sensibles au martyre de l'anglais, il y a longtemps que des parlementaires britanniques se sont affiliés au Groupe de défense de la langue française au sein de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe. Quant aux malheureux locuteurs qui, oublieux de leur idiome natal, ne parlent qu'un *basic english*, leur univers risque fort de se rétrécir aux dimensions de l'usine, de la bourse, du marché ou du stade. Faites un voyage en chemin de fer durant des heures en compagnie de jeunes gens d'origines diverses qui parlent entre eux leur maigre anglais et vous serez affligé de la faiblesse de la conversation.

Pourquoi l'anglais, ou plutôt l'américain, garderait-il au demeurant sa position dominante ? À long terme, c'est peu probable, étant donné les bouleversements auxquels peut s'attendre le monde, ne serait-ce que sur le plan démographique. S'il est un empire américain, il périra en tant que tel comme ses prédécesseurs, et l'implosion soviétique a encore récemment démontré l'instabilité profonde de tous les systèmes qui dépasse la mesure, une mesure propre, bien sûr, à chaque époque. Ce n'est d'ailleurs peut-être pas une langue qui servira de vecteur universel : les idéogrammes ont unifié la Chine et, en partie, l'Extrême-Orient; dans un univers dont ce dernier serait à tous points de vue le centre, pourquoi les

idéogrammes n'auraient-ils pas tendance à se répandre à travers les continents, du moins dans leur forme la plus simplifiée?

Le programme devrait ainsi être facilement tracé: le monde doit protéger son patrimoine linguistique, il y va de la richesse des civilisations, des spiritualités. Il ne peut s'accommoder que d'un nombre limité de langues véhiculaires dont la liste sera plus ou moins facile à établir: chinois, malais, japonais, hindi/ourdou, arabe, swahili, portugais, espagnol, français, russe, quelques autres peut-être, l'allemand - l'italien pour la beauté. L'homme de demain sera entraîné très tôt à la gymnastique linguistique, étant en mesure de maîtriser un nombre appréciable de ces langues, sans préjudice de la sienne.

À cette aune, on pourrait juger que la francophonie coule de source, imitée aujourd'hui dans ses efforts par les langues ibériques. On le sait bien, ce n'est pas le cas. Rien ne s'acquiert gratuitement dans un monde de compétition, et l'espace colonial de la langue française peut être un avantage ou au contraire un obstacle; on l'a vu en Algérie, premier pays francophone après la France. En définitive, s'il est qu'une certaine diversité linguistique caractérisera le monde de demain, il n'est pas certain que la langue française soit alors du nombre des élues. Le coup serait mortel pour une culture tellement habituée aux grands espaces de la pensée et de l'action qu'elle ne résisterait sans doute pas au choc et qu'elle se replierait derrière les diversités premières d'un hexagone dont l'image se dissoudrait dans d'autres frontières. Il y a là un enjeu majeur de civilisation.

LA LANGUE FRANÇAISE, ENJEU DE CIVILISATION

La langue française est-elle un universel ? Depuis le concours organisé par l'Académie de Berlin en 1784 et remporté par Rivarol, d'ascendance italienne, avec son discours « De l'universalité de la langue française », la question est posée. Sans revenir sur un essai qui n'a pas perdu toute son actualité en mettant l'accent sur la clarté de la langue française - « ce qui n'est pas clair n'est pas français » -, on peut se souvenir que Rivarol faisait référence à la langue diplomatique des XVII^e et XVIII^e siècles, le français - privilège qui sera entretenu au XIX^e siècle, puisque les premiers traités diplomatiques importants rédigés à la fois en français et en anglais seront les traités de paix en 1919.

De la sorte, le charisme de la langue française tient à l'histoire, les élites européennes, mais aussi latino-américaines, moyen-orientales, et souvent extrême-orientales, ayant été éduquées en français durant de nombreuses générations.

Une langue peut-elle cependant avoir des qualités propres qui, sans la distinguer dans l'absolu des autres, lui confèrent un statut et même un rôle à part? Il le semble bien. Chaque histoire linguistique est originale. Il est des idiomes que les batailles, et parfois les défaites, ont privilégié. La langue française a été de toutes les aventures, de toutes les conquêtes. Elle s'est avancée parfois masquée, le Code civil investissant l'Europe dans une langue où Stendhal disait avoir trouvé son inspiration, parfois bottée comme ce fut le cas lors des aventures coloniales. Dans les deux situations, elle apportait quelque chose des valeurs dont elle se voulait porteuse.

L'Ancien Régime a fait fleurir les fleurs de lis au Canada, à une époque où Colbert rêvait d'une politique d'intégration, espérant que les nouveaux venus se croiseraient avec les autochtones pour former une Nouvelle France outre-Atlantique; c'est l'Église qui s'y opposait, n'envisageant le sort des Indiens que sous la houlette paternaliste. Quant à la Révolution ou à l'Empire, en dépit de toutes leurs contradictions, ils constituaient des modèles d'émancipation pour les peuples de la terre. La langue française apparaissait ainsi à ceux qui l'apprenaient, non comme l'instrument d'une domination sans contrepartie, mais comme un moyen de se porter à la barre de la justice.

Toute une littérature servait les desseins des opprimés: Victor Hugo n'avait pas écrit sur les humbles Français, mais sur les humbles partout dans le monde. Arthur Rimbaud ouvrait la voie aux « révoltes logiques » et, dans un autre esprit, Baudelaire dénonçait l'hypocrisie industrielle, le fanal obscur du progrès.

L'héritage fait la langue, et cela n'est pas propre au français: la langue de Shakespeare, la langue de Dante ou celle de Goethe ont au moins autant de titres de gloire. La France est néanmoins un croisement à la fois historique et géographique qui confère à sa langue une valeur propre, attestée, qui plus est par un suivi politique. La création de l'Académie française, en 1634 - suivie de l'Académie espagnole en 1737 - aura contribué largement à maintenir une langue transparente, stable, sûre - un bien précieux pour le monde complexe et agité de la politique internationale.

Ses qualités fondamentales ne se révéleront pourtant que dans le paradoxe de l'effacement français : ce sera l'occasion pour de grands écrivains nés à travers le monde de s'emparer de la langue française pour la faire leur - « notre tribut de guerre », osera écrire Kateb Yacine. Ces transfigurations constituent probablement la plus grande gloire de l'instrument initial de la domination impériale. Avec Kateb, ou d'autres écrivains du Maghreb ou du Machrek, la langue française semble habitée des voiles fantastiques du phrasé arabe, elles se gonflent et voguent vers des rives inimaginées; avec les écrivains

antillais, restée pure ou se métissant dans l'allégresse, elle donne vie à des personnages qu'elle n'avait pas elle-même conçus; avec les écrivains du monde, elle se prête aux tours les plus inattendus. À ce prix, conquise, adoptée, dépouillée de ses racines premières, la langue française est ainsi réellement devenue universelle.

De la sorte, elle n'est plus une langue nationale, encore moins une langue ethnique qu'elle n'a jamais été, elle est un patrimoine partagé, à travers des sociétés totalement différentes les unes des autres, mais qui doivent se reconnaître des points communs. C'est sans doute ici la question la plus délicate: peut-on se réclamer de la francophonie sans justifier d'une adhésion à des valeurs communes à la civilisation née des rois et des républiques? Sans doute pas vraiment, et la preuve en a été apportée par la négative. C'est ainsi, par exemple, que les gouvernements qui se sont succédé en Algérie à l'époque d'Houari Boumedienne n'ont eu de cesse que de réduire la part réservée à la langue française dans le pays, alors que les premières années de l'indépendance avaient parié sur un bilinguisme à la fois très utile à l'échelle internationale et fortement lié à la complexe identité algérienne. Une arabisation, légitime dans son principe, menée cependant à un rythme d'enfer avec les moyens du bord - beaucoup d'enseignants recrutés à la légère au Machrek seront les premiers vecteurs de l'islamisme - conduira des générations d'adolescents à une sorte de double analphabétisme, incapables de maîtriser l'une ou l'autre langue. Cette éradication d'une langue inscrite aussi profondément dans la société prendra des formes obsessionnelles et servira d'alibi au pouvoir policier: les écrivains algériens de langue française, Kateb en premier, ne seront pas traduits en arabe - ou ils le seront au Liban, sans que la version arabe de leurs œuvres soit disponible en Algérie. Cette politique culturelle de la terre brûlée allait de pair avec la négation des autres langues algériennes, à commencer par le kabyle et se traduisait dans les faits par une vie artistique réduite à néant.

Or tout cet effort mortifère visait en premier les idées, les valeurs portées par la langue française, même si elle avait été celle des conquérants. Il était normal pour la nouvelle Algérie de retrouver ses sources mais pouvait-elle oublier un mariage forcé de plus de cent ans? Examinée dans le détail, la politique d'arabisation révélait sans difficulté son secret: les premières facultés arabisées de force - les enseignants de langue française, s'ils n'étaient pas capables de maîtriser l'arabe à la suffisance d'un cours magistral, allaient continuer d'être payés tout en restant chez eux - furent les facultés de droit et de science politique, là où s'énonçaient les droits de l'homme et les principes de la démocratie. Le tour des facultés de lettres vint

ensuite; quant aux scientifiques, on s'efforça de diriger plusieurs d'entre eux vers l'anglais, ce qui n'empêcha nullement nombre d'entre eux d'être sensibles aux sirènes de l'islamisme.

À tourner ainsi le dos aux réalités sociales, l'Algérie s'est lentement mais sûrement détruite. Il est frappant d'entendre ses dirigeants actuels, Madame Aslaoui par exemple, l'ancien porte-parole du gouvernement dont le mari a été assassiné par un commando terroriste, condamner l'arabisation à outrance et souhaiter le retour de la langue française dans le pays. Beaucoup d'enseignants, d'étudiants, de journalistes, la plupart des écrivains et des artistes ont, il est vrai, entre-temps quitté une terre où leur vie est menacée. Malheureusement il ne sont pas toujours accueillis en France comme ils le devraient, réfugiés politiques menacés dans leur intégrité physique.

À la vérité, c'est dans un contexte déterminé qu'une langue peut être porteuse de valeurs philosophiques ou morales: la langue française a aussi été celle de Vichy ou des fascistes belges. Or le contexte mondial actuel ouvre de grandes perspectives: la démocratisation, à l'ordre du jour sous toutes les latitudes, commence à peine à entrer dans les faits; elle peut constituer un programme au long cours pour la francophonie. Comment imaginer qu'un Vietnam, encore prisonnier de sa bureaucratie asiato-stalinienne, décide d'entrer dans la communauté francophone, de développer les études du français dès l'enseignement secondaire, d'ouvrir ses bibliothèques à la littérature francophone, de faire traduire ses écrivains en langue française - sans qu'il envisage un changement politique, même si c'est à dose homéopathique⁷?

Dans les échanges qui caractériseront les sociétés du XXI^e siècle, chaque grand système culturo-linguistique apportera son écot: c'est peut-être à travers Confucius que se retrouvera le sens de la famille; à travers Shakespeare que s'exprimera le mieux l'âme humaine, tragique et assoiffée de rire; à travers le français que s'enracinera la mesure de la société et de l'individu: cet équilibre

⁷ Il lui reste bien des progrès à faire, même dans les détails : une opération « Les Belles Étrangères » qui consiste à inviter en France une dizaine d'écrivains d'un pays étranger dont plusieurs œuvres sont traduites à cette occasion, avait été montée avec le Vietnam par le Centre national des lettres. L'un des écrivains invités ayant entre-temps été placé en résidence surveillée pour avoir, dans un roman, évoqué d'un œil critique la réforme agraire - sur laquelle le Parti est pourtant revenu depuis longtemps - les autorités vietnamiennes se refusèrent à lui donner un passeport; la France, bien entendu, n'ayant pas cédé, l'opération - si importante aux yeux du ministère vietnamien de la Culture - fut annulée au dernier moment (1991-1992) et n'a toujours pas eu lieu à ce jour. Un tel incident traduit de toute évidence des luttes de clans généralement remportées par ceux qui contrôlent la police.

instable, depuis Montaigne et La Boétie, est toujours à recommencer; le français est un long fleuve dans les eaux duquel celui qui se baigne devrait devenir un citoyen invulnérable.

L'EUROPE SANS RIVAGES

La priorité des priorités est aujourd'hui, pour la France comme pour les autres pays du continent, la construction d'une Europe unie et démocratique: un tel objectif n'est-il pas en contradiction avec une politique francophone à l'échelle mondiale, à plus forte raison d'une politique extérieure française indépendante ? Convenons-en, la question est redoutable; y répondre est indispensable et requiert la plus grande finesse dans l'analyse tant de la politique européenne que des politiques extérieures menées par les États membres de l'Union.

En premier lieu, l'objectif d'une politique extérieure et d'une défense communes reste relativement éloigné; il passe par la mise en place d'une monnaie commune. De surcroît, les États n'abandonneront pas leurs compétences à une instance qui doit être encore peaufinée dans son fonctionnement exact.

L'exemple récent du Liban est particulièrement instructif. La France ayant entrepris de retrouver une place de premier ordre dans ce pays, héritière d'une tradition et désireuse de contribuer à la paix et à la reconstruction, s'est trouvée plus vite qu'elle ne le pensait au pied du mur lors de l'attaque massive de l'armée israélienne, non seulement au sud du pays mais jusqu'au cœur de Beyrouth dont certaines infrastructures furent gravement endommagées, quelques jours seulement après la visite du président français. Attendre une prise de position de l'Union européenne, alors que la diplomatie britannique applaudissait, sans consultation aucune, l'attaque israélienne approuvée avec plus de nuances par les États-Unis, eût été à la fois vain et lâche. Jacques Chirac s'engagea donc personnellement sans coup férir, dépêchant sur place son ministre des Affaires étrangères, Hervé de Charette, pour un périple qui devait le conduire à d'incessants va-et-vient dans les capitales intéressées. Sans doute le risque d'un échec n'était pas mince, mais l'audace fut payante. Grâce à des relations franches et cordiales avec certains des acteurs du drame, sachant tenir les équilibres nécessaires, bénéficiant, quoi qu'en dise ce dernier, des sentiments francophiles du premier ministre israélien de l'époque, non seulement la diplomatie française a réussi à être de nouveau partie prenante au processus de paix dans la région, mais elle a permis à l'Union européenne elle-même d'y être désormais associée. Loin de condamner les initiatives françaises, ce qui eût sans doute été le cas

si elles avaient échoué, le Conseil applaudit finalement, nonobstant les réserves britanniques.

Le cas de figure nous paraît exemplaire: une politique commune va enfin se dessiner au Proche-Orient grâce à une démarche initialement unilatérale d'un pays qui peut faire valoir, sans rougir, son passé dans la région. Toute autre approche eût empêché à l'avance une politique commune de s'esquisser, condamnant les États membres à se diviser pour le plus grand profit du leadership américain⁸. Depuis lors, le processus de paix israélo-arabe a été mis à rude épreuve et l'Union européenne devra associer imagination et fermeté si elle veut jouer un rôle politique que ses engagements financiers en Palestine justifieraient amplement. Sans doute de nouvelles initiatives s'offriront à la diplomatie française, et du moins à son chef.

Ce n'est donc pas demain que les chancelleries européennes ne fonctionneront plus que comme des relais d'un exécutif commun, si même cela doit arriver un jour. Une politique commune ne sera définie que dans les domaines d'intérêt commun, sans préjudice des questions relevant avant tout des États membres.

À voir les choses ainsi, on comprend mieux, en se plaçant résolument sur un terrain concret, la vanité de la querelle des fédéraux et des confédéraux. L'Union ne sera une réalité que si, dans ses domaines de compétence, elle a les pouvoirs d'un État fédéral; elle laissera en revanche leurs compétences résiduelles aux États membres dans des domaines souvent essentiels, où les questions de culture et de langue continueront longtemps à se poser en des termes appropriés à chacun d'entre eux. L'Espagne devrait-elle laisser le soin au Conseil, où sa voix pèserait à peine, de faire fructifier son héritage à travers le monde ? Et le Portugal, plus faible encore à l'échelle de l'Union, mais historiquement porteur d'une lusitanité devenue un des grands courants linguistiques du monde ? La France, la Belgique, le Luxembourg, rejoints un jour sans doute par la Suisse, la Roumanie et d'autres pays attirés par la francophonie, la Bulgarie, l'Albanie, la Pologne, et même la Hongrie⁹, appuyés par d'autres entités, de Monaco au Val d'Aoste en passant par l'Écosse, tous ces pays pèseront, quant à eux, plus lourd au sein des instances de l'Union, mais la question ne se posera pas en d'autres termes: c'est à eux, et à personne d'autre, qu'il reviendra de cultiver le jardin à la française.

⁸ Voir Jean-Pierre Colin: « Le leadership américain et la sécurité collective », dans *Relations Internationales*, Paris-Genève, 1996.

⁹ Voir le *Rapport du Haut Conseil de la francophonie, 1990*, « État de la francophonie dans le monde », La Documentation Française, Paris, 1990, notamment p. 80 et s.

Loin de contredire l'unité européenne, ces politiques nationales ou plurinationales en seront la condition première : faire en sorte que le continent, ou plutôt la presque île eurasienne, garde une place dans le concert des civilisations. À cet égard, non seulement la francophonie n'est pas en contradiction avec le processus d'intégration européenne, mais elle en est l'une des dimensions. Insolente et missionnaire, cruelle et généreuse, rusée et attentive à autrui, l'Europe des temps modernes n'a pas manqué de contradictions. Elle est cependant au cœur du paradoxe contemporain: par ses langues, son droit, sa forme d'organisation, elle a profondément marqué un monde qui se passe pourtant de plus en plus volontiers d'elle désormais et dont le centre géopolitique s'est déjà déplacé de l'Atlantique au Pacifique dont les eaux baignent les rivages où s'édifie la Ville-monde de demain, Shangai, pour emprunter à Fernand Braudel son concept vénitien¹⁰. Si son déclin se confirmait, l'Europe deviendrait un musée, l'évolution est largement amorcée, et de toute façon des dizaines de millions de Chinois ou d'Indiens succéderont à des millions de Japonais aux portes de Venise, dont la population vivra du tourisme, la ville des péages qu'elle percevra. Si l'Europe veut vivre, elle doit connaître une nouvelle naissance, s'offrir encore au monde, mais sur un mode différent: il lui appartiendra de proposer des chemins nouveaux pour l'universel, précisément à partir de langues et de cultures partagées mondialement. Ce sera d'autant plus nécessaire que l'évolution actuelle n'a rien de rassurant, spécialement en Asie où fondamentalismes et nationalismes semblent se réveiller pour mieux s'affronter.

Ainsi inscrite dans l'histoire et la géographie, la francophonie ne se ressemble plus guère. Elle est l'un des chemins vers « une véritable polyphonie linguistique », selon l'heureuse expression de Stelio Farandjis, l'infatigable secrétaire général du Haut Conseil de la francophonie¹¹. Aux pays francophones de donner l'exemple en laissant notamment les langues régionales, les langues vernaculaires, les langues liées aux courants d'immigration, se développer à leur manière sur leur sol. C'est là un objectif que ne se sont attribués qu'un nombre limité d'hommes politiques et d'organisations. Il faut espérer que les avancées timides de ces dernières années ne resteront

¹⁰ Voir *Le Monde* du 14 février 1996, l'article d'Éric Israelewicz.

¹¹ Voir *Les cahiers de la francophonie*, no 2, septembre 1994 (Langues et identités), p. 81-84.

pas lettre morte¹². C'est parce que la France est demeurée le premier pays pour la culture berbère que l'on reparlera français dans les universités d'Algérie; c'est parce que le corse sera respecté et inscrit dans un contexte moderne que l'île de beauté restera liée à la France; c'est parce que les Antillais, les Guyanais, les Réunionnais et autres Seychellois ou Mauriciens y sont accueillis fraternellement que la France est encore le centre du monde créole. Parce que, ou à condition que. Alors seulement s'affirmera « la franco-polyphonie » chère au cœur des francophones les plus militants¹³.

¹² Voir Jean-Pierre Colin: « D'une langue l'autre: l'espace caché de la francophonie », dans *Revue de la Maison de la Francité*, Bruxelles, no 14, février-mars 1996.

¹³ Selon le mot de Stelio Farandjis, *op. cit.*